

# REGLEMENT randonnée pédestre TDS au profit du club nordique de ski de fond de Saint Julien Chapeuil

La randonnée pédestre de **La Traversée Des Sucs** est une épreuve non compétitive et sans classement d'environ 12 km. Le départ s'échelonne de 9h15 à 10h00. Fin des inscriptions 9h50.

**Article 1 :** Cette manifestation est ouverte à toutes personnes en bonne santé et apte à la pratique de la marche. Les moins de 18 ans devront s'inscrire sous la responsabilité d'un adulte.

**Article 2 :** L'engagement du participant est fait sous son entière responsabilité. Son état de santé lui permet de participer à la randonnée et décharge les organisateurs de toutes responsabilités. Les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique du participant.

**Article 3 :** Une tenue adaptée est vivement conseillé ; ainsi qu'un téléphone portable. Aucun ravitaillement sur le parcours. Prévoir un sac avec de l'eau et des barres de céréales.

**Article 4 :** Les participants devront respecter les règles du Code de la Route, les Arrêtés municipaux des localités traversées ainsi que se conformer aux consignes des organisateurs et modalités d'organisation. En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard...) ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits ou d'annuler la randonnée même au dernier moment. L'organisation ne remboursera pas les droits d'inscription si vous ne participez pas à la randonnée.

**Article 5 :** Cette manifestation est une randonnée. Elle sera réalisée individuellement ou en groupe, à allure libre.

Aucun accompagnateur motorisé ne sera admis sur le parcours.

Les participants sont tenus de respecter les lieux traversés et de rester sur le parcours balisé.

Dans un souci de comportement responsable, les participants sont tenus de respecter la Nature. Ne rien jeter par terre pendant votre parcours, des poubelles seront à votre disposition au ravitaillement et à l'arrivée.

**Article 6 :** Droit à l'image : des photos pourront être prises sur le long du parcours et visible sur son site internet [www.traversee-des-sucs.fr](http://www.traversee-des-sucs.fr)

**Article 7 :** L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le prix est fixé à 6 euros au profit du club nordique de Saint Julien Chapeuil. Un ravitaillement est offert par le club nordique en fin de parcours.

**Article 8 :** En termes d'assurance, la TDS a souscrit à une assurance « responsabilité civile » L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels durant la journée.

**Article 9 :** N° de tel Organisation : 06 84 60 34 09 / 06 87 06 15 58 / 06 72 77 96 83

N° de tel URGENCE : 18 ou 112